



Ville de  
**DESCARTES**  
une philosophie de vie

Descartoises, Descartois,

## « Un mot sur la fusion ... »

Dans quelques mois, sans doute, la gestion municipale et intercommunale de notre ville verra un profond changement. En effet, la loi « Notre », promulguée en Août 2015, oblige les différents territoires à fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette fusion proposée, étudiée depuis des mois au sein des 4 communautés de communes du territoire du Pays Touraine Côté Sud, est confortée par son existence depuis 1998. C'est une force ! Malgré cet atout, il faudra une grande volonté aux élus pour accepter cette nouvelle forme de gestion territoriale en conservant à la fois les pôles de proximité et une certaine centralité pour la prise des différentes décisions.

Divers ateliers de réflexion, constitués d'élus et d'agents territoriaux, ont déjà travaillé ensemble sur les sujets majeurs.

La restitution de ce travail a été présentée et débattue il y a quelques jours avec l'ensemble des 68 maires qui composera ce nouveau territoire.

Cette fusion entrainera indéniablement de nouvelles prises de compétences, avec toutes les incidences collatérales telles que le financement, la gestion du personnel intercommunal, l'harmonisation des gestions, etc..

Six grands chapitres s'exerceront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, tels que l'aménagement du territoire, les finances et la fiscalité, le juridique, le social, les services à la personne, la culture et le sport, tout en préservant à la fois la proximité et la centralité.

Certaines de ces compétences sont déjà exercées depuis plusieurs mois, c'est le cas de l'économie et du tourisme.

Ces grandes modifications devront être réalisées au fil du temps, sans « forcing », en respectant les intérêts des 68 communes de ce nouveau territoire. En tant que deuxième ville par son importance, la commune de Descartes ne doit pas être absente de cette fusion, afin de respecter l'équilibre et le positionnement Nord/Sud de ce territoire.

Tout cela demandera des motivations, des engagements et des disponibilités accrues de tous les élus dans les prochaines années.

C'est, sans aucun doute, un bouleversement territorial majeur depuis la création même des communes françaises. Aujourd'hui notre société change, sachons changer avec elle !

Le Maire, **Jacques Barbier**



## VIE MUNICIPALE

- Résumé des dernières réunions du Conseil municipal
- Vœux municipaux

## TRAVAUX

- Voirie, bâtiments...

## VIE ECONOMIQUE

- Nouveaux commerçants et artisans
- Visite de M. le sous-préfet

## VIE ASSOCIATIVE

- Une nouvelle association : LACC

## VIE SOCIALE

- Ouverture du centre de planification familiale
- Relais Sépia

## VIE SCOLAIRE

- Des collégiens bien occupés
- Une classe supplémentaire à la Côte des Granges

## VIE SPORTIVE

- Tennis : tournoi de printemps

## VIE CULTURELLE

- 40<sup>ème</sup> Salon Artistique
- Animations au Musée Descartes

## FETES ET MANIFESTATIONS

- La Fête du Monde Rural
- Fêtes de Pâques

## ENVIRONNEMENT

- Concours Descartes en fleurs
- Urbanisme : Rappel des règles à respecter...
  - Espaces verts
  - Jardins à louer

- Comment se débarrasser des insectes nuisibles

## INFOS DIVERSES

### Brûlage des déchets

- Le SMICTOM a un site
- Permanences du Trésor Public

- Télésurveillance : Comment faire en cas de cambriolage ou de vol de voitures
- Marché dominical

- Phil o bus : un succès et quelques changements

- Dates d'ouverture des espaces municipaux

## DATES A RETENIR

## LE MOT DE L'OPPOSITION

## MEMO PRATIQUE

Flash-Infos • Directeur de publication : Jacques BARBIER

Rédaction Christianne Bonneau - Municipalité

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 - N°ISSN : 1166-4487

Photos : Mairie de Descartes

Réalisation : Espace Création 02 47 94 62 39

## Résumé des dernières réunions du Conseil municipal

### Réunion du 29 janvier

- **La cantine scolaire** fera l'objet d'une délégation de service public pour une durée de 5 ans.
- **Des crédits sont ouverts** pour différents achats en informatique notamment.
- **Marché dominical** : le gérant actuel, M. Stenne, prenant sa retraite, son contrat de délégation de service public est prolongé jusqu'au 3 avril, le temps de trouver un nouveau gestionnaire.
- **La taxe de séjour** va être harmonisée sur tout le territoire des 4 communautés de communes.
- **Les tarifs 2016 du Centre de loisirs** ont été adoptés. Ils restent les mêmes par rapport à 2015.
- **Un PEdT** - Projet Educatif de Territoire - a été approuvé. Il permet de recevoir des aides de la CAF pour les « TAP ». Pour ces mêmes « TAP » un règlement intérieur a été instauré.
- **Un contrat avec la Croix-Rouge** sera conclu pour permettre à cette organisation de profiter du local de l'ancien garage de l'avenue de la Gare pour agrandir sa vesti-boutique.

### Réunion du 29 février

- **Les orientations budgétaires 2016** ont été présentées et discutées, comme l'exige la loi. En tenant compte du contexte économique national et local, ainsi que des baisses des subventions et dotations de l'Etat et des nouvelles contraintes (TAP, accessibilité des locaux aux personnes handicapées...) le budget 2016 sera axé sur les recherches d'économie de fonctionnement (énergie...), le choix d'investissements en fonction des aides et des programmations pluriannuelles pour les projets importants.

En 2016 verra la poursuite de l'enfouissement de réseaux dans certaines rues, l'isolation de bâtiments communaux pour générer des économies d'énergie, la poursuite de la mise en place de la vidéosurveillance afin d'éviter des dégradations coûteuses, et le début de l'aménagement pour l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées. Le budget d'investissement devra avoisiner les 1 009 764 €.

Côté fonctionnement, pas de nouveau recrutement de personnel sauf nécessité, gel des subventions aux associations, maintien réglementaire des hausses salariales et révision de la fiscalité locale sont au programme.

- **Tarifs** : Des tarifs spéciaux ont été adoptés pour le Printemps du Cinéma en mars et la Fête du Cinéma en juin. Au musée René-Descartes, le billet d'entrée passe à 5€ et les visites guidées ou audio-guidées à 8€.
- **La SARL Montgolfière Centre Atlantique** bénéficiera du prêt gratuit d'un terrain enherbé sur le site de la Pièce de Buxeuil rue Gutenberg pour ses décollages. Une attraction nouvelle à Descartes !

- **Le déplacement de la ligne à haute tension** rue Pierre-Pascualt sera effectué par ERDF, suite à l'enfouissement d'une autre partie de la ligne passant au dessus de la Zone d'Activités du Val au Moine.

- **Des postes saisonniers** seront créés comme chaque été pour la piscine, le camping et le musée.

## Réunion du 24 mars :

Cette réunion a été consacrée en majeure partie à l'examen des comptes administratifs 2015 et au vote du budget 2016.

**Comptes administratifs 2015** (recettes réellement perçues et dépenses effectivement réalisées) :

- **Budget annexe Cinéma** : Totaux cumulés (sections de fonctionnement et d'investissement) en dépenses : 157 675 € et en recettes : 109 478 €.
- **Budget annexe Sépia** : Totaux cumulés (sections de fonctionnement et d'investissement) en dépenses : 119 285 € et en recettes : 82 619 €.
- **Budget principal** : Totaux cumulés en section de fonctionnement : 5 287 119 € en dépenses et 5 947 484 € en recettes ; en section d'investissement : 1 921 374 € en dépenses et 1 651 893 € en recettes.

**Budget 2016** : Rappelons que les recettes et les dépenses doivent être équilibrées, c'est-à-dire identiques.

- **Budget annexe Cinéma** : Sont prévus 206 449 € en section de fonctionnement et 47 306 € en section d'investissement.
  - **Budget annexe Sépia** : Sont prévus 108 814 € en section de fonctionnement et 28 556 € en section d'investissement.
  - **Budget principal** : Sont prévus 5 695 936 € en section de fonctionnement et 1 755 892 € en section d'investissement.
- Parmi les principales dépenses envisagées : 23 000 € pour l'informatique (logiciels et matériel), 17 000 €

pour du mobilier (camping, écoles ...), 40 000 € pour les espaces sportifs, 22 000 € pour l'environnement (parc de loisirs, cimetière Balesmes...), 15140 € pour les bâtiments communaux (salle omnisports, maternelle Balesmes, église St Georges...), 135 000 € pour des enfouissements de réseaux (Av. De Lattre de Tassigny, av. Mitterrand...), 22 500 € pour l'éclairage public, 101 000 € en acquisition de matériels (pour les espaces verts notamment), 200 000 € pour la 3e tranche de la Chartrie, 85 000 € pour les eaux pluviales rues des Champs-Marteaux et de la Saulaie, 65 000 € pour la vidéo protection, 22 000 € pour l'aménagement de la place Milo-Freslon, 100 000 € pour l'Ad'AP (accessibilité handicapés) et 140 500 € pour la piste de bicross.

• **Taux des impôts locaux** : Les taux vont augmenter légèrement cette année : 16,82 % pour la Taxe d'habitation au lieu de 16,37 % en 2015, 20,50 % pour le foncier bâti (19,96 % en 2015) et 52,73 % pour le foncier non bâti (51,32 % en 2015)

### Autres décisions :

- **Demandes de subventions** : l'une auprès de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour financer la 3e tranche de l'isolation de l'espace La Chartrie ; l'autre au titre des amendes de police pour financer des aménagements de sécurité routière avenue Mitterrand.
- **Marché dominical** : Un nouveau délégataire a été nommé pour le gérer : il s'agit de M. Jean-Pierre Maurice
- **le Conseil a autorisé le Maire à prendre un avocat** pour défendre la commune au Tribunal administratif d'Orléans contre un administré qui a attaqué la commune de Descartes pour non-présentation de documents administratifs.

## Vœux... économiques !

Cette année - économies budgétaires obligent ! - une seule cérémonie a réuni autour du maire et des conseillers, les principaux acteurs économiques (commerçants, artisans, chefs d'entreprise..) et sociaux (représentants des associations, des écoles, de la gendarmerie...), ainsi que les employés municipaux.

Etaient également présents Monsieur Jean-Marie Beffara, député, Monsieur le sous-préfet Pierre Chaleur, Madame Cathy Münsch Masset Conseillère Régionale et Monsieur Gérard Dubois Conseiller Départemental.

Une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des récents attentats de Paris, puis Jacques Barbier a présenté ses vœux de bonne année et annoncé en quelques mots les projets de la municipalité pour notre ville en 2016.

Il a ensuite décoré plusieurs employés communaux : Médaille d'argent pour Béatrice Feistl et Stéphane Stroh, médaille d'or à Roland Charcellay et médaille de vermeil à Brigitte Bernard. Les retraités de 2015 ont reçu chacun un petit souvenir.

La soirée s'est prolongée autour d'un buffet, servi par les conseillers.



Les employés médaillés



L'assistance

# Travaux

• **Deux hélicopters** ont été réalisés en enrobé par l'entreprise Vernat, l'un à côté de la caserne des pompiers et l'autre près de la Maison Pluridisciplinaire de Santé.

• **Voirie** : Des enrobés ont été refaits rue Léveillé par l'entreprise Vernat, ainsi que devant le local du Secours populaire par les services techniques de la Mairie.

Rue de la Croix-Verte, les travaux de réfection devraient être achevés bientôt. Un réseau pour les eaux pluviales a été mis en place et les autres réseaux enfouis. Reste à poser le revêtement. Le SIEL et les entreprises Vernat et Inéo ont participé à ce chantier.

Rue de Lattre de Tassigny, les réseaux vont être enfouis.

• **A l'espace de loisirs** : une partie des sanitaires du camping va être entièrement réaménagée, remise aux normes et adaptée aux personnes handicapées, avec le concours du cabinet Archi-Maxi.

A la piscine, les plages vont être reprises.

Dans deux chalets, les douches vont être changées (entreprise Brault et Pawula).

L'aire de jeux pour les petits va recevoir de nouveaux jeux, conçus par les services techniques.

• **Au complexe sportif**, La piste de départ du bicross va être retravaillée et mise aux normes.

Les douches de la salle omnisports vont être refaites par l'entreprise Brault et les services techniques.

Des aménagements au boulodrome sur les pistes et locaux seront réalisés.

• **Aménagement urbain** : De nouveaux panneaux ont été installés un peu partout en ville par les services techniques, ainsi que deux totems indiquant les commerces.

Des « assis-debout » ont été installés à certains arrêts du Phil'O'Bus pour permettre aux usagers d'attendre confortablement le minibus.

La commission urbanisme a choisi les dénominations des rues dans les hameaux de l'Ortanne et de Follet, dénominations approuvées ensuite par le conseil municipal. En 2016, des panneaux seront installés pour concrétiser ces dénominations.

Quai Couratin, l'aménagement du bord de la Creuse est en cours (par les services techniques) pour le rendre plus sécuritaire, attractif et accueillant. Trois bancs seront installés.

Au jardin public, de nouvelles corbeilles et de nouveaux bancs seront posés.

L'agrandissement du cimetière de Balesmes se poursuit avec les services techniques et l'entreprise Multon.

Prévu aussi en 2016 un réaménagement de la place Milo-Freslon, une étude du cabinet Kyriakos est en cours.

Enfin, sachez que la ville de Descartes élabore actuellement son AD'AP, c'est-à-dire un plan de mises aux normes et d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées. Un plan pluriannuel qui à terme engagera plusieurs milliers d'euros chaque année pendant 6 ans.

## Vie économique . . . .

### Nouveautés et changements dans la vie commerciale et artisanale

• **NL Coiffure remplace Coiffure Prouteau**, rue du Commerce et rue René-Boylesve. Christian Prouteau, parti à la retraite, a cédé son salon à Fanny Tanguy, jeune femme riche d'une expérience de onze ans dans un salon de Monts.

NL coiffure continuera de coiffer hommes, femmes et enfants.

Tél. 02 47 59 73 07.

Ouverture du mardi au jeudi de 9 h à 18 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 18 h.

• **Le Petit Bazar** a ouvert au 5 rue Pierre-Ballue. Cette nouvelle enseigne, tenue par Carla Grateau, propose un choix très varié de bijoux fantaisie, de vêtements, de produits de soin et d'objets divers pour soi ou pour offrir. . .

Tél. 06 14 32 47 67.

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Le dimanche de 8 h à 13 h.

• **Maisons Confort de Touraine** : Cette entreprise de rénovation est basée au 5 rue Pierre-Ballue. Créée par Philippe Grateau, jeune entrepreneur originaire de St Rémy-sur-Creuse, d'abord tailleur de pierre qui est passé ensuite par différents métiers du bâtiment, elle offre ses services dans le domaine de la rénovation, de l'isolation, de la menuiserie, du dallage. . .

Tél. 06 79 64 39 26.

• **Alice et Téo** : Sous cette marque se cache un atelier de création textile imaginé par Sylvie Wigy-Muller, installée 15 rue de la Liberté. Elle propose des créations originales pour enfants (vêtements, cadeaux de naissance. . .) et divers accessoires pour femmes (sacs, trousse de toilette. . .).

Tél. 06 73 34 80 46 – Site Internet : [www.alice-teo.com](http://www.alice-teo.com)

### Visite de M. le sous-préfet

Pierre Chauleur, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Loches, est venu visiter notre commune en février dernier afin de découvrir le tissu économique local. Il a été accueilli en mairie par le maire, Jacques Barbier, ses adjoints, le député Jean-Marie Beffara, Gérard Henault, président de la CCTS et Gérard Dubois, conseiller départemental, ainsi que plusieurs entrepreneurs.

Il a félicité la commune pour ses actions menées notamment en faveur de la sécurité grâce à la vidéo surveillance, de l'emploi, et de ses projets concernant la croissance verte et l'énergie positive.

Il a ensuite visité trois dynamiques entreprises locales : les Papeteries Palm, qui viennent de racheter le groupe Seyfert et qui produisent actuellement 220 000 tonnes de papier ondulé par an en employant 119 personnes ; Le Moulin du Couvent, qui fournit traiteurs et cuisiniers renommés ainsi que le Sénat en saumon fumé bio, esturgeons, truites et autres anguilles de Loire ; et enfin le groupe Capmonétique, créateur de cartes et autres produits monétiques haut de gamme.

Une journée bien remplie et fructueuse pour le nouveau sous-préfet !

# Vie associative

## Une nouvelle association à Descartes : LACC

### LOISIRS ET AMITIE ENTRE CLAISE ET CREUSE (L.A.C.C.)

Jeune association créée début 2015, organisant des activités culturelles, sportives, traditionnelles et conviviales à travers des loisirs communs et en dehors de tout esprit de compétition.

**Nos activités** se déroulent toute l'année sans interruption (sauf jours fériés) :

- **Lundi** : balade à pied de 2 heures autour de Descartes et en extérieur une fois par mois (le 2ème lundi du mois)
- **Mercredi** : balade à pied de 1H30 autour de DESCARTES le matin et en vélo l'après-midi (groupe complet)
- **Vendredi** : balade de 2 heures autour d'ABILLY et en extérieur une fois par mois (le dernier vendredi du mois)

Nous profitons des balades « extérieures » pour organiser des pique-niques d'avril à septembre ainsi que des sorties, visites à thème (musée, villages, sites divers) ou repas au restaurant. Au programme 2016, restaurants à la GABRIERE (36) et à LIGUEIL, pique-nique dans les vignes à PANZOULT, autres pique-niques à CHEDIGNY, Saint FLOVIER, MAIRE, BOURNAN, YZEURES ET SCORBE-CLAIRVAUX.



### Nos rendez-vous :

DESCARTES : 9H les lundis (8H30 l'été)  
9H30 les mercredis (9H l'été) Rendez-vous :  
parking salle des fêtes le long de la Creuse

ABILLY : 9H les vendredis (8H30 l'été)  
Rendez-vous : parking près de l'ancienne gare après le pont  
de la Claise.

Nota : *Rendez-vous en général une demi-heure plus tôt les jours de sorties extérieures.*

### Nos projets :

- Un rallye pédestre « à la découverte de Descartes » le samedi 17 septembre 2016.
- Création d'un groupe de travail au sein de l'association plus particulièrement orienté sur l'histoire de Descartes et des personnages importants qui y ont habité ou y sont passés.
- Participation aux activités coordonnées par la municipalité : Descartillon, Téléthon.

**Pour nous contacter** : sur place les jours de balade  
ou par mail : lacc37160@gmail.com

# Vie sociale

## Pour sortir de l'isolement Pour seconder l'entourage Choisir de revenir



Le Relais Sépia accueille temporairement des personnes âgées qui vivent à domicile et qui rencontrent une difficulté momentanée.

Ne nécessitant pas de soins médicaux importants, les personnes accueillies ont néanmoins besoin d'une aide pour compenser des déficiences partielles ou pour faire face à un événement imprévu : fatigue, absence d'un proche, convalescence ...

**Un équipement à échelle humaine : La petite taille du relais (21 chambres) et son aménagement de type familial permettent de prendre soin individuellement de chaque résident avec des activités d'animation organisées tous les jours.**

Au relais Sépia vous pouvez

- Être accueilli temporairement,
- Être accueilli la nuit,
- Être accueilli la journée :

Les mardis et jeudis ainsi que lundi mercredi vendredi (10h-17h),

**L'organisation du transport depuis le domicile jusqu'au lieu d'accueil peut être mis en place à la demande.**

## Réouverture du Centre de planification familiale

Le Centre de planification et d'éducation familiale a rouvert ses portes au 6 rue des Champs-Marteaux depuis janvier dernier.

Géré par le Conseil départemental, ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement reçoit gratuitement et en toute confidentialité les mineurs et les adultes pour des entretiens, des consultations médicales pour suivi de grossesse, gynécologie, contraception, sexualité, vie relationnelle et affective, IVG...

Pour toute information, sur l'accueil de jour, l'hébergement temporaire ou l'accueil de nuit : contactez nous au 02 47 91 42 42.

Relais Sépia de DESCARTES  
Rond-point de l'Europe  
37160 DESCARTES 02 47 91 42 42  
sepiadescartes@agevie.fr  
[www.agevie.fr](http://www.agevie.fr)

# Vie scolaire

## Des collégiens bien occupés !

• **Visite des correspondants de Dransfeld** : Du 22 au 29 février, 24 jeunes Allemands de notre jumelle de Dransfeld, accompagnés de deux professeurs, ont séjourné dans les familles de leurs correspondants Descartois.

Au programme : visite de notre ville sous forme d'un rallye en binôme, sortie à l'opéra de Tours, journée à Tours avec visite des principaux monuments, visite de la cité royale de Loches...

Le vendredi, en fin de matinée, les collégiens et professeurs allemands et français étaient reçus à la mairie pour partager le verre de l'amitié avec les adjoints et les conseillers.



Partage du verre de l'amitié à la mairie



• **Face au député** : Le 17 mars, le député de la circonscription, Jean-Marie Beffara est venu au collège Roger-Jahan rencontrer 48 collégiens délégués de classe et leurs suppléants, en présence de la principale, Danièle Gaucher-Hantz, du conseiller d'éducation Sébastien Maréchal et de quelques professeurs.

Cette rencontre faisait suite à la journée du 3 février au cours de laquelle ils avaient visité l'Assemblée Nationale. Au programme : le rôle d'un député à propos duquel les élèves ont pu poser moult questions.

• **Création de Mini Pouss'** : Cette mini-entreprise est le fruit du travail de 13 collégiens de 3e encadrés par des professeurs et des parents. Elle se propose de créer des murs végétalisés à base de bouteilles plastiques recyclées et reliées entre elles ; son slogan : « **Apportez du vert dans votre univers** ».

Il s'agit d'un projet pédagogique placé sous l'égide de l'association Entreprendre pour apprendre. Mini Pouss' a cependant adopté ses statuts lors d'une assemblée générale, le 17 mars, au collège, et nommé sa directrice, Lucie Dellinger, sa secrétaire Sarah Guérin et son contrôleur des comptes Eric Roblin.

La mini-entreprise participera le 23 avril à un salon à Tours, au salon régional à Blois le 11 mai. Elle devrait organiser prochainement une exposition vente à l'Intermarché de Descartes. Comme quoi il n'y a pas d'âge pour entreprendre !

## Une nouvelle classe en primaire

Pour la rentrée 2016, l'école primaire de la Côte des Granges comptera une classe de plus, un poste supplémentaire ayant été attribué par l'Académie, au vu du nombre d'élèves en augmentation sensible !

Cela permettra de répartir les enfants dans des classes moins chargées et entraînera quelques modifications dans la distribution des salles de classe.

# Vie sportive

## Tennis Club Descartois

Du 10 au 27 mars 2016 s'est déroulé le deuxième tournoi de tennis homologué de la saison sportive. Le nombre de participants a été de 108, dont 30 dames.

Côté performances, chez les féminines locales, à noter le beau parcours de Marine Dinais, junior et de Nadine Jussic, ex championne vétéranne d'Indre et Loire. Côté masculin, retour gagnant après blessure de Thierry Gadin et belle performance du jeune espoir Descartois, Louis Dubois, 17ans.

Les vainqueurs sont chez les dames Agathe Durou (de La Roche Posay) et chez les messieurs Anthony Courquin (du Val Vert du Clain).

Le club organise un troisième tournoi homologué du 29 juin au 10 juillet 2016 pour les jeunes de moins de 18 ans.

L'école de tennis regroupe 61 élèves encadrés par trois moniteurs et éducateurs.

# Vie culturelle . . . . .

## 40<sup>ème</sup> salon artistique : un succès !

Cette édition 2016 a connu un record d'affluence. Plus de 1200 visiteurs, dont 160 élèves et collégiens de Descartes et des environs, sont venus admirer au Centre culturel les 191 œuvres – huiles, pastels, aquarelles, sculptures ou encore céramiques... - exposées par 101 artistes sur le thème de l'humour.

Lors du vernissage, le 27 février, en présence notamment de Gérard Dubois et Geneviève Galland, conseillers départementaux, de Gérard Hénault, président de la CCTS, de Jacky Frénée, 1<sup>er</sup> adjoint, Pierre Carpentey, président du Groupe Artistique, organisateur, a présenté les trois invités d'honneur.

Il s'agissait cette année de Céline Dhumaux, peintre de Beaumont la Ronce, et ses scènes de la vie quotidienne pleines de vie et d'humour, de Jean-Louis Scouarnec, de Pocé-sur-Cisse, sculpteur céramiste et ses animaux en costumes, et de Jacqueline Levêque, peintre de St Cyr sur Loire et ses acryliques abstraites très colorées.

Le 13 mars, avait lieu la remise des prix

attribués par le jury. Parmi ceux-ci, le Prix de la Ville de Descartes est revenu à Sylvaine Jouannet, de Ligueil, pour « Frimas », et le Prix du public à Patricia Chapuy-Lepelletier, de St Cyr sur Loire, prix remis par le conseiller départemental Gérard Dubois et le maire, Jacques Barbier. Le Prix Pierre-Ballue a été remis à Christian Razel, par l'arrière petit-fils de Pierre Ballue. Notons aussi que cinq jeunes filles du CAT de Cluny, qui exposaient leurs peintures conçues en atelier avec leur professeur, ont reçu une Mention Spéciale de la part du jury.



Les trois invités d'honneur devant leurs œuvres



Remise des prix



Lors du vernissage

## Animations au musée René Descartes

Le printemps s'annonce bien à la MAISON MUSEE RENE DESCARTES puisqu'au cours de ce mois d'avril, la philosophie a le vent en poupe : en effet, le vendredi 15 avril de 16h à 18h a lieu au Musée l'atelier philo mensuel sur le thème : « Qui peut être appelé philosophe ? Y a-t-il un rôle social du philosophe ? Que dit-il face à des problèmes actuels ? ». Il sera suivi, le samedi 23 avril de 10h30 à 18h, au Centre Culturel Municipal, par un très intéressant et très fourni colloque intitulé « Descartes et nous », organisé, avec le soutien de la Municipalité, par monsieur André Jacob, ancien élève de l'E.N.S., professeur émérite agrégé de philosophie à l'Université de Paris-X, directeur de l'Encyclopédie Philosophique Universelle (P.U.F.), et auteur d'une douzaine d'ouvrages.

Le mois de mai offrira au visiteur un moment plus ludique grâce à la traditionnelle Nuit des Musées, organisée à l'échelon national par le Ministère de la Culture. Ainsi, le samedi 21 mai à 18h, on pourra écouter gratuitement la Compagnie Aux deux Ailes ravir nos oreilles avec une lecture de Chantal Thomas et une prestation musicale au violoncelle de Jean-Christophe Ginez, autour du texte

court, cynique et plein d'humour d'Hippolyte Taine, « Vie et opinions philosophiques d'un chat ». L'historien, philosophe et critique littéraire Hippolyte Taine (1828-1893), rédige là, comme entre parenthèses, un texte pour reposer et amuser le lecteur, dans la seconde édition du *Voyage aux Pyrénées* (1858). Alors venez donner votre langue au chat !

Les passionnantes Journées cartésiennes des 24 et 25 juin s'articuleront cette année autour du thème « René Descartes et le pouvoir ». Une visite guidée du musée à 16h15 et une prestation du comédien Michel Duchemin à 17h45 auront lieu le vendredi, tandis que durant le samedi se dérouleront au Centre Culturel Communal des interventions entre 9h30 et 12h15, puis entre 14h30 et 17h30. L'ensemble est en libre accès.

L'été s'annoncera avec les visites guidées (8 et 22 juillet, 5 et 19 août) et les nouvelles Journées des Maisons d'écrivain les 2 et 3 juillet.

Un beau programme qui ne manquera pas d'attirer touristes et locaux pour de bien belles heures en compagnie de l'illustre philosophe !

# Fêtes et manifestations

## La Fête du Monde rural

Une tradition qui dure et perdure et qui attire toujours autant de monde chaque année... C'est la Fête du Monde Rural...



Les présidents après la messe dans l'église St-Pierre

Elle a débuté avec la transmission du « landais » décoré - ce traditionnel bâton à tout faire dans l'agriculture d'antan - des mains des présidents de l'an passé, Thierry et Alexia Fraïle, à celles des nouveaux, Gilles et Suzy Destouches.

Elle s'est poursuivie à l'église St Pierre de Balesmes par une messe célébrée par le Père Bernard Taudière avec bénédiction des brioches, puis à la salle des fêtes du Domino pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Le banquet a réuni ensuite à la salle des fêtes quelques 338 convives où bonne chaire et humeur joyeuse ont contribué à faire une réussite de ce moment convivial.

Enfin un bal a clôturé cette journée festive...

Rendez-vous en février 2017, où la fête sera présidée par Jean-Louis et Marie-Joëlle Robineau.



## Fêtes de Pâques

Malgré une météo plutôt pluvieuse et venteuse, la fête foraine a été très fréquentée durant ce long week-end pascal par les grands et les moins grands. Manèges et confiseries font toujours recette !

Le dimanche, une dizaine d'artisans et d'entrepreneurs étaient accueillis dans l'enceinte des établissements Roy-Aubier. Ils ont présenté au public leurs différentes réalisations.

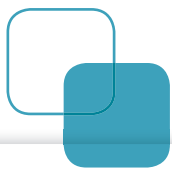
Durant les deux jours, la Croix-Rouge avait ouvert au public sa vesti-boutique dans son local situé dans l'ancienne gare. Gare devant laquelle les pompiers ont exposé quelques uns de leurs véhicules d'intervention.

Le lundi, à l'initiative du Comité de Jumelages dans le cadre de ses Pâques Mécaniques, une trentaine de véhicules de collection, partis de Ferrière-Larçon, ont traversé différentes communes du Sud-Touraine avant d'arriver à Descartes vers midi et s'installer place de la Gare où ils sont restés jusqu'en fin d'après-midi, histoire de bien se faire admirer par les badauds !

Domage que les caprices de la météo ait obligé les organisateurs à délaissé le chapiteau et à trouver refuge pour la buvette et les repas de midi dans l'ancien garage de l'avenue de la Gare !

Quelques superbes véhicules de collection





# Environnement

## Descartes en fleurs

Cette année encore toutes les Descartaises et tous les Descartois sont invités à fleurir leurs maisons, jardins et balcons, dans le cadre du concours « Descartes en Fleurs ».

Il suffit de s'inscrire en Mairie. Un jury passera plusieurs fois au cours de l'été et jugera la qualité, la variété, l'originalité des fleurissements.

Les prix seront remis en fin d'année en mairie.

La commission environnement souhaite que vous soyez nombreux à participer cette année !



Les vainqueurs de 2015 :

Maurice Pion, Bernard Proust,  
Thierry Caillier, Marie-Danièle Ménard,  
Mauricette Frédéric et Anne-Marie Hermelin.

## Jardins à louer

Quoi de meilleur, de plus sain... et de plus économique que de manger les légumes et les fruits de son jardin ?

Si vous êtes en appartement ou n'avez pas de jardin autour de votre maison, vous pouvez louer un jardin communal : il en reste quelques uns de disponibles.

Adressez-vous à l'accueil de la mairie. Une caution de 50 € vous sera demandée, ainsi qu'un loyer annuel de 60 €. Les parcelles, clôturées, sont situées sur le chemin longeant le stand de tir. Elles sont équipées d'un abri pour ranger les outils et d'une citerne pour récupérer l'eau de pluie.

## Espaces verts

**Opération « Zéro phyto »** : Cette mise en place progressive (15 l de produits ont été utilisés en 2015) implique une réorganisation des tâches et des techniques alternatives de la part du service Espace Vert entamée en 2015 et qui va se poursuivre en 2016 et dans les années suivantes, en tenant compte du fait que les effectifs resteront stables.

Le boulodrome est déjà concerné par ces techniques sans phyto, avec la location d'un desherbeur, puis roulage des terrains.

**Au jardin public**, de nouvelles structures décoratives ont été conçues et mises en place par les services techniques : trois moutons sont déjà présents. En 2016, deux abeilles géantes butinant une énorme fleur les rejoindront.

Dans le mini zoo, de nouveaux animaux (des vrais ceux-là !) attendront les visites des enfants et des plus grands : « Franky » l'ânon et dans quelques semaines «Picasso » un petit lama Alpaga.

## Urbanisme : des règles à respecter

Une demande en mairie est obligatoire en cas de changements sur votre habitation :

- Changement de portes ou de fenêtres, changement des couleurs de celles-ci,
- Ouverture de nouvelles huisseries (fenêtre de toit par exemple),
- Réfection de la toiture, de la clôture, repeinte ou crépissage des murs,
- Construction d'un abri de jardin, d'un garage, d'un carport ou d'une véranda...

Adressez-vous au service urbanisme, à la mairie, pour vous renseigner et demander un dossier à remplir. Une réponse vous sera communiquée une fois votre dossier étudié par la commission, en fonction du PLU. Lorsque vous êtes en périmètre protégé (autour des églises notamment), la mairie transmet votre demande auprès des services de Bâtiments de France qui pourront émettre des recommandations.

Ceci dans le but de garder une certaine harmonie architecturale, surtout dans les périmètres protégés.

## Comment chasser les insectes nuisibles ?

### Chenille processionnaire du pin

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous même (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation et représentent un danger sérieux pour les enfants, les personnes allergiques, et les animaux.

La société Nufam commercialisera bientôt une solution innovante contre la chenille processionnaire du pin, développée par M2i Life Sciences. Cette solution, a été testée en collaboration avec l'INRA d'Avignon, dans le cadre d'un programme Eco Phyto du Ministère de l'Agriculture.

Il s'agit d'une solution innovante à base de phéromone, qui provoque une confusion sexuelle chez

les insectes mâles, les empêchant de localiser les femelles et donc de s'accoupler. Elle a reçu le Grand Prix Entreprises et Environnement par le Ministère de l'Ecologie.

Renseignements sur le site [www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)

### Le Frelon Asiatique

Malgré les croyances il n'est pas plus dangereux que les autres : son aiguillon n'est pas plus long et s'il injecte autant de venin qu'une abeille, sa pique n'est pas plus dangereuse (Toutefois son aiguillon est capable de traverser des tissus épais, des bottes en caoutchouc et piquer en profondeur ou pulvériser du venin à distance).

Les piqures, très douloureuses, peuvent entraîner forte anxiété et agitation. Elles causent générale-

ment une réaction locale qui n'est pas dangereuse sauf en cas de localisation au niveau des yeux ou de la bouche et en cas de piqures multiples. Cependant de fortes réactions allergiques peuvent survenir ; dans ce cas là une prise en charge spécifique doit se faire et les secours 15 ou 112 doivent être appelés très rapidement.

Il est peu agressif spontanément sauf s'il est dérangé, auquel cas il peut attaquer en groupe et de manière virulente.

Il convient d'être prudent et de **NE PAS S'APPROCHER A MOINS DE 5 M DU NID.**

Ne pas chercher à détruire soi-même les nids mais faire appel à des professionnels : Sur le domaine privé c'est une entreprise privée relevant de

l'activité «services de désinfection, dératisation et désinsectisation» qui intervient.

**Un piège pour les frelons asiatiques** : Dans une bouteille de bière de 25 ou 33 cl en verre à grand col, versez deux verres de bière et un demi-verre de sirop de grenadine. Accrochez cette bouteille en hauteur dans votre jardin.

La Communauté de la Communes de la Touraine du Sud ayant pris en septembre 2015 la compétence « Soutien à la lutte contre les espèces animales invasives et/ou nuisibles en limitant cette action aux frelons asiatiques et aux ragondins » vous pouvez vous rapprocher d'elle en téléphonant au 02.47.94.44.33

# Infos diverses

## Brûlage des déchets

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : • l'herbe issue de la tonte de pelouse • les feuilles mortes • les résidus d'élagage • les résidus de taille de haies et arbustes • les résidus de débroussaillage • les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou vous pouvez également en faire un compost individuel.

Néanmoins, dans une zone rurale ou péri-urbaine dépourvue de déchetterie dans laquelle aucun système de collecte n'est prévu, il est possible de faire brûler ses déchets verts dans son jardin sous certaines conditions.

entre 11h et 15h30 de décembre à février, de 10h à 16h30 le reste de l'année, et dans tous les cas sur des végétaux secs.

Les services de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

La Déchèterie de Descartes est gérée par le SMICTOM 13 rue Carnot ouvert du lundi au vendredi de 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Tél. 02 47 92 97 83. Vous trouverez toutes les infos sur la Déchèterie sur le site du SMICTOM <http://www.smictomsudlochois.fr/>

## Dates et horaires d'ouverture des espaces municipaux

### • A l'espace de loisirs :

- L'espace aquatique ouvrira en mai uniquement pour les scolaires.

Du 1<sup>er</sup> juin au 3 juillet : les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h30, Du 6 juillet au 31 août : les lundis de 14h30 à 19h30, et du mardi au dimanche de 10h30 à 13h30 et de 14 h30 à 19h30.

Chaque jour de nombreuses sont proposées : cours collectifs entretien sportif, leçons de natation, aquagym, aquaphobie (pour ceux qui ont peur de l'eau)... Renseignements à l'espace aquatique au 02 47 59 70 03 ou en mairie au 02 47 91 42 00.

**Dimanche 12 juin** : Portes ouvertes, objectif Marathon aquatique : ouvert à tous !

**Mardi 19 juillet et vendredi 12 août** : record du toboggan, aquazumba, aquabike, défis familles et jeux divers

Jeudi 28 juillet : animation Thétys.

• **La cafétéria** ouvrira du 28 mai au 4 septembre. La gestion sera assurée comme l'an passé par Vincent Lecomte

• **Le camping La Roseaie** sera ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre. Des travaux de rénovation des sanitaires auront été effectués. Renseignements et réservations au 02 47 59 85 90.

**Le chalet d'accueil** est ouvert en mai, juin et septembre de 16 h à 18 h (sauf le mardi en mai et septembre) et en juillet et août tous les jours de 9 h 15 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 19 h 30.

• **La maison-musée René-Descartes** sera ouverte au public à partir du 1<sup>er</sup> avril. Les horaires sont les suivants : en avril et mai, septembre et octobre : tous les jours sauf le mardi et le 1<sup>er</sup> mai de 14 h à 18 h, et en juin, juillet et août de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le prix d'entrée est de 5€, les visites guidées ou audio-guidées sont à 8€.

## Le SMICTOM a son site !

Vous pouvez désormais consulter le site du Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères : [www.smictomsudlochois.fr](http://www.smictomsudlochois.fr).

Vous y trouverez les adresses des sites de déchetterie du Sud Lochois et leurs heures d'ouverture, des conseils pour bien trier ses déchets, les rappels des jours de collecte, les permanences de distributions de sacs ou de bacs, et une foule de renseignements très utiles. N'hésitez pas à le consulter !

## Permanences du Trésor Public

En dépit des protestations des élus, la perception du Sud Lochois a été déplacée à Ligueil.

Cependant, des permanences sont prévues à Descartes, à la MSAP (Maison de Services au Public) située au 5 rue du Vieux-Marché – autrement dit la Maison de la Tour.

Elles ont lieu le mercredi de 14 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

## Télésurveillance : Comment faire en cas de vol de voiture ou de cambriolage ?

Lorsque vous constatez que votre voiture a été volée ou dégradée, ou que votre domicile a été cambriolé, si les faits se passent dans une zone sous vidéo-protection, voici comment procéder :

Vous devez aller porter plainte à la gendarmerie. Celle-ci réquisitionnera la Police municipale qui visionnera sur les enregistrements si quelque chose concernant votre plainte a été filmé. Si oui, la police fera une extraction de ces images et la transmettra à la gendarmerie.

## Phil'O'Bus : un succès... et quelques changements

La mise en place du Phil'O'Bus est une réussite ! Depuis 2015 plus de 6 000 montées ont été enregistrées à bord du mini-bus qui rallie la Maison Médicale à Mendès France, toutes les demi-heures, du mardi au samedi matin.

Eventuellement, quelques modifications concernant les trajets pourront être apportées.

A certaines stations, des « assis-débout » ont été installés, afin d'attendre plus confortablement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce service est payant : une carte annuelle au prix de 12 € (soit un € par mois !) est en vente à la mairie. Elle permet d'effectuer autant de trajets que l'on souhaite.

L'arrêt en centre-ville a été modifié, il occupe désormais l'ancienne place de stationnement pour handicapés, cette place ayant elle-même été installée à côté de la statue de René Descartes.

## Marché dominical

Certains Descartois redoutaient que le marché dominical ne disparaisse. Il n'en est rien.

Le précédent délégataire de services, M. Jean-Robert Stenne, ayant cessé ses activités pour cause de retraite, une nouvelle délégation de service public a été confiée à M. Jean-Pierre Maurice, qui gère depuis le 10 avril le marché en tant que fermier des droits communaux.



# Dates à retenir

## Samedi 7 mai 2016

Salle des Fêtes de Descartes - 20h30

1<sup>ère</sup> partie : **Concert de l'Orchestre d'Harmonie de l'Ecole Municipale de Musique de Descartes** sous la direction de Stéphane Rouiller

2<sup>ème</sup> partie : **Brass Band du Pays Bourguellois** sous la direction de Michaël Auclert

## Dimanche 8 mai 2016

Cérémonies commémorant la fin de la seconde guerre mondiale

## Samedi 21 mai 2016

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE 14H

SPECTACLE pour Enfants Entrée gratuite

« **Histoires de coeur de Cucue la poule** » par la compagnie Les CHATS PITRES

## Dimanche 5 juin 2016

JOURNEE INCONTOURNABLE

« **AU FIL DES JARDINS ET DES ARTS** »

Nombreux artisans, écrivains et peintres et participation de l'Ecole Municipale de Musique

Présence exceptionnelle de Marie-Christine BARRAULT

Musique aux Jardins

Piano : Patrick Scheyder

Lecture de Marie Christine BARRAULT

*Programme complet en Mairie à compter du 10 mai 2016*

## Mercredi 8 juin 2016

Cérémonie commémorant les soldats morts en Indochine

## Samedi 11 juin 2016

à partir de 10h : Journée des CHAMPIONS

à partir de 13h30 : DESCARTHLON

Pour participer : mairie 02 41 91 42 00

## Samedi 18 juin 2016

Cérémonie commémorant l'Appel du Général de Gaulle

A noter sur vos agendas :

**14 juillet : FETE NATIONALE**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**Samedi 3 septembre 2016**

Espace La Chartrie

*Pour les autres fêtes et manifestations, consultez l'agenda des fêtes de 2016.*

## Vendredi 17 et Samedi 18 juin

FETE DE LA MUSIQUE

*programme en mairie à compter du 15 mai*

Les sorties de nos musiciens de l'Ecole Municipale de Musique de Descartes

## Vendredi 13 mai 2016

Salle des Fêtes de Marcé sur Esves

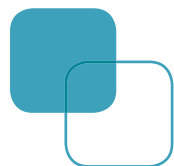
Ensemble de Trompettes de l'Ecole

Municipale de Musique de Descartes

## Vendredi 27 mai 2016

Salle des Fêtes de Civray sur Esves

Ensemble d'Accordéon de l'Ecole Municipale de Musique de Descartes



# Le mot de l'opposition

2,75 %

C'est le taux d'augmentation de vos impôts locaux qui a été adopté à la majorité au dernier Conseil Municipal (17 voix POUR, 3 abstentions, 7 voix CONTRE).

Notre groupe s'est opposé à cette augmentation arbitraire, au-delà des normes du raisonnable. Bien entendu nous sommes conscients de l'effort nécessaire qui est demandé à tous les citoyens français pour réduire le déficit national. Cet effort provoque des baisses de dotations au plan local et donc dans nos communes.

Pour autant, le recours à la hausse des impôts est-il le seul moyen de pallier cette situation ? Nous ne le croyons pas surtout dans les proportions proposées et adoptées par les élus de la majorité municipale de Descartes.

Des économies doivent être trouvées (moins de voyages de Martine ! ? une gestion plus rigoureuse entre les dépenses strictement communales et celles qui concernent l'intercommunalité ?).

Tous les sujets ne peuvent être développés et abordés dans cette simple rubrique

- qui ne paraît que tous les 3 mois,
- qui est souvent la boîte à idée des Edito,
- qui est vouée à une critique qui n'a pas sa place dans la libre expression qui doit être laissée au groupe de la minorité du Conseil Municipal.

C'est pour cette raison que nous nous exprimons rarement dans cette rubrique.

Pour plus d'informations sur nos motivations, nos réactions, nos actions, vous pouvez consulter le blog de notre groupe : <http://avecvouspourdescartes.blogspot.fr/>





# Mémo pratique

## Services municipaux

■ Accueil de la Mairie	02 47 91 42 00
■ Fax de la Mairie	02 47 59 72 20
■ Police Municipale	02 47 91 42 01
■ Service de l'Etat Civil	02 47 91 42 02
■ Service des Elections	02 47 91 42 04
■ Service de l'Urbanisme	02 47 91 42 04
■ Services Techniques	02 47 59 74 46
■ Service culturel	02 47 91 42 06
■ Relais Sépia	02 47 91 42 42

## Loisirs

■ Bibliothèque	02 47 91 42 05
■ Accueil de Loisirs	02 47 92 93 77
■ Cinéma le Rabelais	02 47 92 41 73
■ Ecole de Musique	02 47 92 93 26
■ Espace aquatique	02 47 59 70 03

## Tourisme

■ Camping de la Grosse Motte	02 47 59 85 90
■ Office de Tourisme	02 47 92 42 20
■ Maison du Patrimoine	02 47 92 42 20
■ Musée archéologique	02 47 92 42 20
■ Musée René Descartes	02 47 59 79 19

Assistants sociaux  
02 47 59 87 13

Permanence de la Sécurité Sociale  
Espace Rabelais  
tous les jeudis  
de 9 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchetterie  
Z.I. n° 1 rue Pierre et Marie Curie  
Lundi et mercredi  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30  
Vendredi de 14 h à 17 h 30  
Samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
Fermée les dimanches et jours fériés

ADMR Descartes  
02 47 92 47 67 2 Bis Av. Mitterrand

Gendarmerie Descartes  
02 47 91 36 80

Tout à l'égout  
02 44 71 05 58

Syndicat d'Eau de la Crosse  
02 47 59 74 98



Ville de  
**DESCARTES**  
une philosophie de vie

## Horaires d'ouverture

Lundi au Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

## Mairie de DESCARTES

Place de l'Hôtel de Ville  
B.P. 3 - 37160 DESCARTES  
[www.ville-descartes.fr](http://www.ville-descartes.fr)  
mail : [mairie@ville-descartes.fr](mailto:mairie@ville-descartes.fr)

